

RCS : BAYONNE
Code greffe : 6401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00667
Numéro SIREN : 444 309 975
Nom ou dénomination : GROUPE ALAIN TOFFOLO

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2021 sous le numéro de dépôt 5197



CPA

Expert-comptable

*Inscrit au Tableau du Conseil de l'Ordre
de la Région Nouvelle Aquitaine*

Commissaire aux Comptes

*Membre de la Compagnie Régionale de Grande
Aquitaine*

Bernard-Sylvain Poussou

BSP@cpanet.fr

GROUPE ALAIN TOFFOLO

Société à responsabilité limitée au capital de 1.893.060 euros

Siège social : 268 chemin Mentaberrikoborda
64480 - USTARITZ

RCS BAYONNE B 444 309 975

GROUPE ALAIN TOFFOLO

**Rapport du commissaire aux comptes sur la transformation de la SARL GROUPE ALAIN TOFFOLO
en société par actions simplifiée**

Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2021

Aux Associés de la société GROUPE ALAIN TOFFOLO,

En notre qualité de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- depuis le 30 juin 2020, date d'arrêté des derniers comptes annuels que nous avons certifiés en date du 17 novembre 2020, votre société a poursuivi son activité dans de bonnes conditions;
- les filiales du Groupe ont poursuivi leur activité dans des conditions satisfaisantes au regard du contexte de crise sanitaire ;
- le chiffre d'affaires des six premiers mois de l'exercice 2020/2021 permet de penser que l'exercice en cours devrait être comparable à celui de l'exercice précédent;
- votre gérant nous a par ailleurs indiqué que les restrictions sanitaires intervenues durant le 1^{er} trimestre 2021 ne devraient pas affecter significativement l'exploitation du second semestre de l'exercice social.

Opinion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

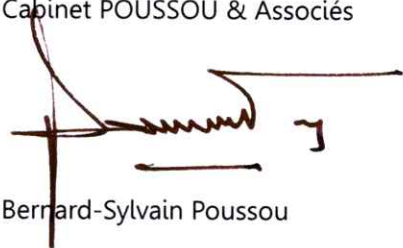
Sur la base de nos travaux,

- nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social,
- les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.

Fait à Bayonne , le 15 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes, membre de la Compagnie régionale de Grande Aquitaine

Cabinet POUSSOU & Associés



Bernard-Sylvain Poussou